

## Compte-rendu du conseil de l'école doctorale Galilée

Vendredi 17 mars 2017

En l'absence d'Ana Farto (gestionnaire administrative de l'ED) à ce conseil, le compte-rendu a été rédigé par le directeur de l'ED sur la base de ses propres notes.

### Membres du conseil de l'école doctorale présents ou représentés :

Olivier BODINI, Marie-Christophe BOISSIER, Eva DELBREL, Jean-Stéphane DHERSIN, Abdallah FERGANI, Patrick FRANCIOSI, Olivier GORCEIX, Khaled HASSOUNI, Dominique LEDOUX, Anissa MOKRAOUI, Heiko RÖDEL, Philippe SAVARIN, Nadine VARIN-BLANK, Roberto WOLFER-CALVO, Kevin BASSAND, Abdallah FERGANI, Eva DELBREL, Pierre ROUSSELIN, Loïc PLESEL.

9h30, salle de réunion du LSPM

### Ordre du jour :

- 1- Informations diverses
- 2- Approbation du compte-rendu du conseil de l'ED du 4 novembre 2016
- 3- Campagne 2017 d'attribution des contrats doctoraux ED : dotation, procédures d'inscription, calendrier
- 4- Information et discussion sur la prochaine évaluation HCRES
- 5- Présentation du nouveau site internet de l'ED
- 6- Questions diverses

**Le quorum est atteint, la séance est ouverte à 9h43**

#### **I) Approbation des comptes rendus des conseils de l'école du 4 novembre 2017**

Le compte rendu du conseil du 4 novembre 2017 est approuvé à l'unanimité.

#### **II) Campagne 2017 d'attribution des contrats doctoraux ED**

Dominique Ledoux informe le conseil que la dotation 2017 octroyée par l'Université Paris 13 à l'ED Galilée est identique à celle de l'année dernière à savoir 26 contrats doctoraux (CD). Sur cette dotation, il faut retirer un demi-contrat doctoral pour abonder le dispositif dit de « bourse au mérite » à destination des doctorants étrangers boursiers. La dotation à répartir entre les 3 maisons est donc de 25,5 CD. Sur la base d'une clef de répartition qui prend en compte le potentiel d'encadrement (EC, chercheurs, IG) au sein des laboratoires de chaque maison, une première répartition, validée par le bureau, est proposée selon :

- Maison Math-Info-STIC : 10 CD
- Maison Biomédicale : 8 CD
- Maison Physique-Matériaux : 7,5 CD

Sur la dotation de 7,5 CD allouée à la maison Physique-Matériaux, il doit être retiré un demi-contrat au laboratoire LSPM. En effet, un demi-contrat doctoral a été engagé en 2016 par le laboratoire LSPM sur sa dotation 2017 afin de pouvoir se doter en 2016 d'un contrat doctoral Paris 13 complet (doctorante Roberta Baggio). La dotation attribuée à la maison Physique -Matériaux est donc de 7 CD répartis selon : 4 CD pour le LSPM, 3 CD pour le LPL.

La répartition finale suivante est donc proposée au vote du conseil :

- Maison Math-Info-STIC : 10 CD
- Maison Biomédicale : 8 CD
- Maison Physique-Matériaux : 7 CD

Soit 25 contrats doctoraux

Cette proposition est votée à l'unanimité.

Dominique Ledoux précise ensuite la nouvelle procédure de candidature qui sera mise en place cette année. Le dépôt des dossiers de candidature se fera désormais de manière dématérialisée via la plateforme d'inscription des doctorants. Il n'y aura donc plus de version papier du dossier. La procédure de dépôt et validation du dossier est identique à celle déjà utilisée pour les inscriptions 2016-2017 à savoir :

- 1) Ouverture d'un dossier de candidature par l'ED en retour des informations fournies sur le.la candidat.e par le directeur de thèse
- 2) Validation par le.la candidat.e de son dossier après l'avoir complété et déposé les pièces demandées
- 3) Validations successives par le directeur de thèse puis le directeur de laboratoire.
- 4) Vérification de la recevabilité du dossier de candidature par la direction de l'ED : diplômes requis du candidat, nombre de doctorants encadrés par le directeur de thèse limité à 4 (incluant la demande actuelle).

L'ensemble des informations seront disponibles sur le site de l'ED, page candidature.

La mise en place des jurys du concours est ensuite discutée en séance. Dominique Ledoux rappelle que la direction de l'ED sera présente dans tous les jurys ainsi que dans les conseils de laboratoire lorsque ces derniers délibèrent sur la base des résultats des auditions devant le jury. Après discussion, il est proposé un calendrier de tenue des jurys qui sera indiqué sur le site de l'ED, page « concours ».

Enfin et dans un objectif de meilleure transparence et d'affichage des procédures de recrutement des doctorants (HCRES, label européen HRS4R, la direction de l'ED mettra sur son site le détail des procédures de recrutement et elle demande à l'ensemble des laboratoires de faire remonter leur sujets de thèse à l'ED afin que ceux-ci soient également affichés sur le site de l'ED. L'ensemble du conseil approuve cette démarche et les directeurs d'unités présents au conseil (ou précédemment rencontrés individuellement par la direction de l'ED) s'engagent dans cet objectif en faisant notamment parvenir dès que possible, leurs sujets de thèse.

## **II) Information et discussion sur la prochaine évaluation HCRES**

Dominique Ledoux informe le conseil de la prochaine évaluation HCRES et du calendrier de dépôt/évaluation du dossier.

Il n'y aura qu'un seul dossier à déposer qui contiendra les parties auto-évaluation et projet. La dernière assemblée générale du CED en janvier a permis de définir les procédures d'auto-évaluation par le CED de SPC ainsi qu'un calendrier : 15 mai puis 16 juin, remontée au CED des versions provisoires pour auto-évaluation et validation par le CAC de SPC ; 4 septembre, remontée

au CED de la version définitive pour un dépôt par SPC le 21 septembre sur la plateforme PELICAN.

Dominique Ledoux indique que la direction de l'ED va demander la reconduction de l'ED selon le même périmètre à savoir une ED pluridisciplinaire de site. Le conseil approuve cette demande et ce positionnement au sein de SPC. Il souligne cependant l'importance de mettre en avant la plus-value du caractère interdisciplinaire de l'ED. Dans ce contexte et à l'issue de discussions précédemment menées entre la direction de l'ED et l'ensemble des directeurs d'unités, il est proposé la création et la mise en place de formations doctorales interdisciplinaires en partenariat fort avec les laboratoires de l'ED. Le conseil approuve cette idée et 4 formations interdisciplinaires, dont les périmètres et intitulés sont encore à définir, se dégagent :

- Formation à l'interface entre Mathématiques et Biologie et qui s'appuie sur les séminaires du LAGA dans le cadre du Labex Inflammex
- Formation « Physique à l'interface du vivant » (CSPBAT, LPL et laboratoires de biologie)
- Formation « Modélisation, Algorithmique et Calculs hautes performances (LSPM, LAGA, LIPN)
- Formation « Big data et analyse de données biologiques (LIPN, laboratoires de biologie)

### **III) Présentation du nouveau site internet de l'ED**

Olivier Bodini, en charge de ce dossier, présente la structuration et le contenu du nouveau site de l'ED. Quelques remarques sont proposées pour améliorer son contenu et le conseil complimente la direction de l'ED pour la création de ce nouveau site fonctionnel et riche en information.

### **IV) Questions diverses**

Dominique Ledoux présente une demande de rattachement d'une équipe d'accueil de Paris-Descartes à l'ED Galilée. Sur la base des éléments fournis, cette demande apparaît problématique notamment au regard du projet de l'ED et du projet de restructuration en cours des ED de SPC dans le contexte de fusion des Universités Paris 5 et Paris 7. En conséquence, le conseil de l'ED émet un avis défavorable à cette demande de rattachement.

Le conseil est levé à 13h.